

Du 28 juin au 5 juillet 2026

**890 €**

**Prix avec subvention ANCV : 678 €\***

dont 13 € assurance Contribution voyage

**Supplément chambre individuelle : 100 €** (nombre limité)

**Pas de date limite d'inscription – Premier arrivé, premier servi**

**JOUR 1 : PYRENEES ATLANTIQUES – Trégunc**

Départ de différents points du département vers Trégunc. Déjeuner en cours de route et continuation pour la Bretagne. Arrivée en fin de journée. Accueil celtique et verre de l'amitié.

**JOUR 2**

Après le petit-déjeuner, Découverte du littoral à pied à travers la balade du Pouldohan  
Déjeuner au centre  
Croisière sur l'Odette en aller-retour  
Soirée animée

**JOUR 3**

Après le petit-déjeuner, départ pour Concarneau et son incontournable Ville-Close ; déjeuner au restaurant puis découverte de la cité des peintres : Pont-Aven. Temps libre dans le petit village de chaumières de Kerascoët.  
Soirée animée.

**JOUR 4**

Après le petit-déjeuner, La Pointe du Raz, chef d'oeuvre naturel qui offre un panorama grandiose sur le Raz de Sein, ses phares emblématiques et l'île de Sein. Parcours sur le littoral entre lande et océan.  
Déjeuner au restaurant.  
La pointe de la Torche, terre sauvage de la baie d'Audierne. A Penmarc'h, le phare d'Eckmühl, joyau maritime inauguré en 1897, raconte son histoire unique. Direction le Guilvinec, où vous assisterez à l'arrivée des chalutiers et plongerez dans l'univers des marins pêcheurs.  
Animation soirée : initiation au palet breton et galoche

**JOUR 5**

Après le petit-déjeuner, visite de la conserverie Courtin : produits artisanaux et espace musée dédié à l'histoire de la pêche.  
Déjeuner au village vacances.  
Découverte de Quimper, ville mythique au cœur de la Cornouaille, réputée pour ses 3 quartiers anciens et ses rues animées. Visite commentée en petit train.  
Animation soirée : Découverte de la Bretagne

**JOUR 6**

Après le petit-déjeuner, exploration de la cité bimillénaire de Vannes à bord du petit train panoramique : découverte de ses jardins, des remparts et de la tour du Connétable, des ruelles pittoresques jusqu'à la majestueuse cathédrale.  
Déjeuner à Azureva Arzon.  
Après-midi libre pour flâner dans cette ville pleine de charme.  
Animation soirée : Concert celtique

**JOUR 7**

Après le petit-déjeuner, visite de Locronan, l'un des joyaux architecturaux de Bretagne. Perché sur une montagne à 5 km de la mer, ce village accueille de nombreux artisans d'art et inspire artistes écrivains et cinéastes.  
Déjeuner au village vacances.  
Visite des huitrières du Château de Bélon et dégustation en fin de visite.  
Animation soirée : Quizz musical

## JOUR 8 : AU REVOIR

Tôt le matin, après le petit-déjeuner, départ du groupe. Panier repas en cours de route.

### CE FORFAIT COMPREND :

- Le transport en autocar Grand tourisme
- L'hébergement en chambre double, linge de lit et de toilette fourni, lits faits à l'arrivée, ménage en fin de séjour
- La pension complète du déjeuner du jour de départ au déjeuner du dernier jour
- Le vin à discrétion à tous les repas et le café à midi
- Le changement du linge de toilette en milieu de séjour et poubelle vidée
- Toutes les excursions et visites mentionnées au programme
- Les services d'un accompagnateur VVF
- Les animations et activités sur le village en journée
- Les pourboires
- Les assurances annulation/assistance/rapatriement Groupama/Mutuaide
- La contribution voyage de 13 € non remboursable même en cas d'annulation

### CE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- Les prestations non indiquées

↳ **Voici, à titre indicatif, les seuils à ne pas dépasser pour le RFR (Revenu Fiscal de référence) en 2025 :**

NOMBRE DE PARTS	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable											
- personne seule	15 991	21 380	26 768	32 157	37 545	42 934	48 322	53 711	59 099	64 488	69 876
- couple marié ou pacsé	-	-	30 186	35 575	40 963	46 352	51 740	57 129	62 517	67 906	73 294

**FRAIS D'ANNULATION remboursables par Groupama à condition de faire la déclaration dans les 3 jours qui suivent le sinistre et de compléter les documents demandés (franchise de 100 € max/personne) :**

- jusqu'à 60 jours avant le début du séjour : 5 %
- entre 59 jours et 30 jours avant le début du séjour : 15 %
- entre 29 jours et 15 jours avant le début du séjour : 30 %
- entre 14 jours et 8 jours avant le début du séjour : 50 %
- à partir de 7 jours avant le début du séjour 100 %

